

Le ministre n'a tenu aucunement compte du fait qu'il y a une récession aux États-Unis, et que sous son gouvernement nous subissons, à l'heure actuelle, les taux d'intérêt les plus élevés de notre histoire. Il n'a tenu aucunement compte du fait, monsieur le président, qu'avec sa politique énergétique et sa décision prise de sang-froid de hausser les prix du pétrole, il va être la cause, au dire même de ses amis conservateurs de l'Ontario, en la personne du premier ministre de l'Ontario, d'ici 1981 de 137,000 nouveaux chômeurs, et c'est là jusqu'à présent sa politique.

Monsieur le président, en concluant, je voudrais suggérer au ministre deux ou trois modes d'approche. Quant à moi ces politiques si elles veulent être cohérentes, elles doivent viser deux ou trois objectifs. Il y a la création d'emplois temporaires. Qu'on le veuille ou non, dans notre pays la création d'emplois temporaires va demeurer nécessaire d'année en année pour faire face aux durs mois d'hiver, à moins que nous ne voulions faire ce que le ministre nous propose, savoir condamner les gens à dépendre des prestations d'assurance-chômage pendant toute la période de l'hiver. Nous devrions plutôt, monsieur le président, voir à ce que ces gens puissent remplir des tâches productives dans la société. Or, on parle de programme de création d'emplois temporaires pour les mois difficiles, de programme de création d'emplois permanents évidemment, et ce qui est le plus important, de la préparation de la main-d'œuvre, d'une main-d'œuvre qualifiée, parce que nous savons que le bassin de main-d'œuvre qualifiée sur lequel on comptait durant les années passées n'existe plus. On ne peut plus compter sur les bassins d'immigration pour satisfaire aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de ce pays. Nous devons former cette main-d'œuvre ici.

Et s'il est une chose de scandaleux dans notre système en ce moment, monsieur le président, c'est de constater chaque mois de septembre, à chaque collation des grades des jeunes de CÉGEP, des jeunes d'écoles secondaires, des jeunes qui finissent leurs études universitaires, qu'ils sont préparés pour des emplois qui n'existent pas. Et je voudrais demander au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) de mettre sur pied les mécanismes nécessaires pour voir à ce que ce genre de choses-là cessent. Cela est évidemment de juridiction provinciale, mais il incombe au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, s'il veut vraiment prôner et mettre de l'avant une politique nationale de la main-d'œuvre, de voir à ce que ces jeunes ne se lancent pas pendant des années dans des études qui n'aboutissent à rien.

● (1600)

[Traduction]

Le ministre a déclaré devant le Canadian Club à Toronto que le projet de construction des pipe-lines créerait des débouchés pour les ouvriers qualifiés. Ce sont là de nouvelles possibilités qui s'offrent aux travailleurs. Il incombe au ministre, à mon avis, de veiller à ce que nous cessions de former des Canadiens pour des emplois qui n'existent pas, et que nous déployions un effort concerté afin que la formation d'ouvriers qualifiés réponde aux exigences et aux besoins de l'industrie.

En notre qualité de députés, nous avons tous des électeurs qui, à un moment donné ou à un autre, sont venus nous dire que leurs enfants, malgré de longues années de scolarité, ne trouvaient pas à s'employer sur le marché du travail. Je signale au ministre que jusqu'à présent, le système en vigueur ne

semble pas tenir suffisamment compte des besoins globaux en matière d'emploi au Canada. Je ne lui en impute pas la faute, et je ne crois pas non plus qu'il faille l'imputer à qui que ce soit d'autre. Il n'est pas aussi facile de déterminer les besoins en main-d'œuvre à l'échelle du pays qu'à l'échelle d'une seule province. Ce n'est pas la façon idéale d'aborder le problème. Il faudrait plutôt déterminer les besoins en main-d'œuvre à l'échelle du pays. Le fait de déterminer les besoins d'une province en particulier constitue peut-être une façon de préparer les citoyens à occuper certains emplois dans ladite province, à l'exclusion cependant des autres provinces.

[Français]

Monsieur le président, en concluant je voudrais sûrement encourager le ministre à revenir sur les décisions du passé. Cette prise de position par le ministre, à ce jour, d'éliminer complètement le programme Canada au travail, quand il n'a absolument rien à mettre en place, cette idée de condamner les gens au chômage ne tient pas. Et je mets le ministre également en garde contre la tentation à laquelle il fait sans doute face, et c'est celle de prendre tous les programmes qui existent au sein de son ministère, de les aménager d'une certaine façon, et de nous les représenter dans un emballage nouveau à l'époque des Fêtes. Ce genre de situation n'est pas suffisant.

Nous pensons qu'il existe plusieurs programmes fort valables à l'intérieur de ce ministère-là. Nous pensons que ces programmes peuvent être réaménagés, qu'ils doivent être évalués en profondeur, qu'ils peuvent être changés quelque peu dans leur direction. Mais nous pensons que l'attitude actuelle du ministre qui diminue les fonds destinés à la création d'emplois et nous présente à nouveau dans ce nouvel emballage à peu près tout ce qui existe à l'intérieur de son ministère, n'est pas acceptable. C'est une attitude que nous condamnons, ainsi que son attitude à ce jour dans ce secteur, depuis qu'il a pris la direction du ministère le 4 juin dernier.

[Traduction]

L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à la lecture de cette motion, le thème central m'est apparu, à savoir, que les initiatives du gouvernement au chapitre de la création d'emplois destinés à répondre aux besoins des Canadiens, auraient dû être plus nombreuses. Je voudrais signaler aux députés d'en face que le raisonnement de l'opposition en matière de création d'emplois est foncièrement erroné.

[Français]

M. Olivier: Je tiens à m'excuser auprès du ministre de mon intervention. Lorsqu'il a commencé son discours, nous n'avions pas la traduction, et je tenais absolument à en comprendre le début. Alors, je m'excuse d'intervenir. Je ne sais pas si la traduction est maintenant disponible, mais nous ne l'avions pas lorsqu'il a commencé son intervention.

M. Atkey: Ce n'est pas un problème, monsieur l'Orateur, je répéterai encore mon discours.

[Traduction]

Cette motion, monsieur l'Orateur, pose en principe que le gouvernement doit faire plus pour la création d'emplois au Canada. Voilà, à mon avis, le vice fondamental du raisonnement des députés de l'opposition, parce que dans la vie réelle, ce n'est pas le gouvernement qui crée les vrais emplois à long